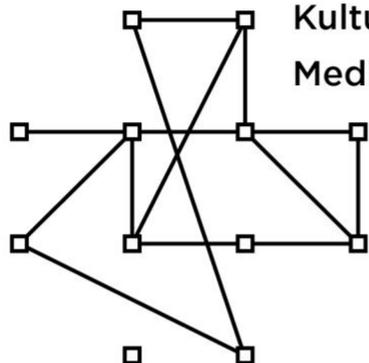


Médiation Culturelle Suisse
Kulturvermittlung Schweiz
Mediazione Culturale Svizzera



Confédération suisse
Département fédéral de l'intérieur DFI

Zurich, le 18 septembre 2023

Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2025 à 2028 (Message culture)

Réponse de Médiation culturelle Suisse au projet mis en consultation

Monsieur le Président de la Confédération,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand intérêt que Médiation Culturelle Suisse a pris connaissance du rapport explicatif sur le projet de Message culture 2025-2028 mis en consultation. Elle l'a analysé lors d'un processus de consultation avec ses membres. Médiation culturelle Suisse est l'unique organisation faîtière nationale qui défend les intérêts de la médiation culturelle. Elle est interdisciplinaire et agit à différents niveaux. Dans sa réponse, Médiation Culturelle Suisse se concentre sur les besoins et les priorités de son champ professionnel. Nous nous rallions aussi aux prises de position de la Taskforce Culture et de [Culture inclusive](#).

La médiation culturelle comme champ professionnel à part entière

Nous saluons la poursuite et la consolidation des deux axes stratégiques de la « cohésion sociale » et de la « participation culturelle » du Message culture actuel. La médiation culturelle joue un rôle fondamental dans ces axes, et facilite la réalisation de ces deux objectifs de politique culturelle. En lien avec le champ d'action « Actualisation de l'encouragement de la culture », nous saluons le fait que les phases en amont et en aval de la production doivent être explicitement encouragées. Ces phases sont essentielles dans le travail de médiation. Pour que cet encouragement puisse se faire, il est cependant nécessaire d'augmenter les moyens et d'examiner de nouveaux modèles d'encouragement (comme par exemple la stratégie d'encouragement commune Confédération / Cantons pour les projets de transformation).

Dans le projet de Message culture, la médiation culturelle est rarement mentionnée en tant que champ professionnel à part entière. Lorsque c'est le cas, l'accent est généralement mis sur la médiation artistique



ou sur les approches numériques/innovantes. Il manque une conception large de la médiation culturelle qui englobe ses autres domaines d'action en plus des domaines artistiques (médiation du patrimoine bâti, scientifique, socioculturelle, historique, etc.). Il manque aussi une valorisation et un encouragement adéquat des formats existants et à développer. Nous recommandons par ailleurs de clarifier la notion de médiation culturelle par rapport à la médiation artistique.

Une médiation culturelle forte et son développement nécessitent les mesures suivantes :

1. Un ancrage et un financement au niveau de la politique culturelle fédérale, cantonale et communale
 - Une reconnaissance de la médiation culturelle en tant que champ professionnel à part entière dans toute son ampleur et ses dimensions.
 - Des ressources humaines et financières pour ce champ professionnel dans l'encouragement de la culture au niveau de la Confédération, des Cantons et des communes.
 - Le cofinancement par la Confédération d'une organisation faitière - Médiation Culturelle Suisse - pour la médiation culturelle : pour que Médiation Culturelle Suisse puisse soutenir de manière durable les spécialistes de la médiation culturelle dans leur pratique, il faut un cofinancement par la Confédération en complément à celui des Cantons, des Villes et des membres de l'association.
 - Le champ professionnel de la médiation culturelle doit être intégré au niveau des Prix suisses de la culture et de Pro Helvetia.

2. Conditions de travail :
 - Recommandations d'honoraires propres : nous saluons la création d'une organisation nationale chargée de conseiller les actrices et acteurs de la culture au sujet des conditions de travail. Il est essentiel que les spécialistes de la médiation culturelle y soient représenté-e-s et que leurs représentant-e-s disposent d'une expertise pertinente. Il s'agit aussi de transmettre les recommandations d'honoraires de Médiation Culturelle Suisse à cette organisation.
 - Dialogue culturel national : nous saluons l'implication plus importante des associations professionnelles et des organisations faitières nationales et considérons qu'il est déterminant que Médiation Culturelle Suisse représente le champ professionnel de la médiation culturelle. Une collaboration régulière avec le Dialogue culturel national serait essentielle.

3. Complémentarité - numérique/présentiel
 - Nous saluons les mesures de soutien de Pro Helvetia pour développer les formats de médiation existants pour les rendre plus innovants. Renforcer uniquement le développement de formats numériques ne suffit toutefois pas. Dans les dispositifs de soutien, il est essentiel d'intégrer et de soutenir la complémentarité entre la médiation numérique et la médiation en présentiel. La médiation culturelle en présentiel et les échanges directs avec les publics



sont des éléments constitutifs de notre champ professionnel. Il s'agit donc d'encourager adéquatement leur développement continu.

4. Participation culturelle

- Dans le chapitre « Culture et société », il est nécessaire de mentionner explicitement la médiation culturelle et de soutenir financièrement les formats qui permettent réellement la participation culturelle de différents groupes.
- En ce qui concerne les groupes, il est essentiel de mettre l'accent sur les champs d'action de l'inclusion et de la diversité, de les mentionner explicitement et de mettre à disposition le soutien financier nécessaire à leur mise en oeuvre. Nous renvoyons ici à la prise de position de [Culture Inclusive](#).
- Nous apprécions le développement d'un réseau interdépartemental pour la participation. Cette mesure est extrêmement pertinente pour les enjeux de la participation culturelle. Médiation Culturelle Suisse soutient volontiers activement ce réseau. Notre champ professionnel agit aux mêmes interfaces et pourrait apporter une contribution importante au sein d'un partage de connaissances.

5. Place de la médiation culturelle dans les institutions et dans l'encouragement de la culture

- La politique culturelle soutient l'ouverture des institutions culturelles au niveau de la politique culturelle (par exemple dans le cadre des projets de transformation). Dans ce contexte, la mission de la médiation culturelle au sein de l'institution se transforme. Le contact avec le public constitue le cœur de métier de la médiation culturelle et doit faire partie intégrante du processus stratégique et des organes de direction d'une institution culturelle. Dans le nouveau Message culture, il s'agit donc de pondérer adéquatement le potentiel de transformation du champ de la médiation culturelle et de le doter des ressources supplémentaires nécessaires.

Au nom de Médiation Culturelle Suisse, nous vous remercions pour l'invitation à prendre position et pour l'examen favorable des besoins et demandes de notre champ professionnel.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la Confédération, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

Iris Weder
Co-présidente

Sara Terrier
Co-présidente

Tiina Huber
Secrétariat général